

Divorce et maison achetée récemment

Par jetsuna

Bonjour,

Mon mari et moi-même avons acheté une maison en avril 2016 pour un montant de 171500 euros. Nous avons emprunté les frais de notaire. Le montant total du prêt est de 182000 euros.

Nous souhaitons aujourd'hui nous séparer, et je souhaite, si possible garder la maison. Quelle serait la meilleure solution à adopter?

En effet, le montant du prêt étant aujourd'hui supérieur à la valeur de la maison, je pense qu'une revente serait une très mauvaise opération...et la location d'un autre bien immobilier d'un montant similaire au prêt (890 euros/mois) donc peu avantageux également.

Que dois-je verser à mon ex-conjoint? est-il possible pour mon nouveau compagnon de reprendre la moitié du crédit?

merci pour vos réponses.

Cordialement.